



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Restaurant La Promenade

Dernière mise à jour : 30.06.2026

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre le Restaurant La Promenade (ci-après « le Restaurant ») et toute personne effectuant une réservation ou consommant une prestation de restauration.

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 2 – Identification de l'établissement

La Promenade

SAS au capital de 1 000 €

RCS Lille Métropole n° 920 278 801

SIRET : 920 278 801 00017

Code APE : 5610A

Siège social : 250 ALLEE CLÉMENTINE DEMAN, 59000 LILLE

Téléphone : 03 20 35 41 67

Email : contact@lapromenaderestaurant.fr

TVA intracommunautaire : FR08920278801

Directeur de la publication : Rémi Navello

Article 3 – Réservations

Les réservations peuvent être effectuées :

- par téléphone ;
- par courrier électronique ;
- via le formulaire de réservation du site internet ;
- par toute plateforme partenaire.

La réservation n'est définitive qu'après confirmation par le Restaurant.

Le Restaurant se réserve le droit de demander une garantie (empreinte bancaire ou acompte) pour certaines réservations, notamment :

- les groupes ;
- les repas d'entreprise ;
- les privatisations ;
- les événements particuliers ;
- certaines périodes de forte affluence.

Le Restaurant se réserve également le droit de refuser une réservation pour un motif légitime (capacité atteinte, comportement inapproprié lors de précédentes visites, force majeure, incident technique, etc.). Il se réserve également le droit de modifier certaines spécifications demandées (prestation en terrasse) en fonction des conditions météo.

Article 4 – Tarifs

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Les prix applicables sont ceux affichés au restaurant ou sur le site internet au jour de la réservation.

Le Restaurant se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les réservations déjà confirmées demeurent soumises au tarif accepté lors de la réservation.

Article 5 – Réservations de groupe

Est considérée comme réservation de groupe toute réservation portant sur **10 personnes ou plus**, sauf accord particulier.

Le Restaurant peut demander :

- un menu unique ou une sélection limitée ;
- le choix des plats à l'avance ;
- la communication des allergies alimentaires ;
- un acompte.

Le nombre définitif de convives devra être communiqué **au plus tard 72 heures avant la date de la prestation**.

Ce nombre constituera le minimum facturé.

Toute personne supplémentaire sera accueillie uniquement dans la limite des places disponibles.

Article 6 – Acompte

Pour les groupes ou les prestations particulières, un acompte pourra être demandé.

Sauf mention différente sur le devis ou la confirmation de réservation, cet acompte représente **30 % du montant estimatif de la prestation**.

L'acompte sera déduit de la facture finale.

La réservation n'est définitivement confirmée qu'à réception de cet acompte.

En l'absence de règlement dans le délai indiqué sur la confirmation de réservation, le Restaurant pourra annuler la réservation sans indemnité.

Article 7 – Conditions d'annulation

Réservations individuelles

Les réservations individuelles peuvent être annulées gratuitement jusqu'à **24 heures** avant l'heure prévue.

En cas d'annulation tardive ou de non-présentation, le Restaurant pourra conserver l'acompte éventuellement versé ou appliquer les conditions communiquées lors de la réservation.

Réservations de groupe

Toute demande d'annulation devra être effectuée par écrit (courriel).

Les conditions suivantes s'appliquent :

- plus de 7 jours avant la prestation : remboursement intégral de l'acompte ;
- entre 7 jours et 72 heures avant la prestation : conservation de 50 % de l'acompte ;
- moins de 72 heures avant la prestation : l'acompte reste intégralement acquis au Restaurant ;
- annulation le jour même ou absence du groupe ("no-show") : le Restaurant pourra conserver l'intégralité de l'acompte et facturer jusqu'au montant correspondant au nombre de convives définitivement confirmé, sous déduction de l'acompte déjà versé.

Ces dispositions compensent les achats de matières premières, les frais de préparation, la mobilisation du personnel, la location éventuelle de matériels et l'immobilisation des tables. Elles correspondent aux usages de la profession.

Article 8 – Retard

En cas de retard, le client est invité à prévenir le Restaurant dans les meilleurs délais.

Au-delà de **30 minutes de retard**, sans information préalable, le Restaurant pourra disposer librement de la table.

Pour les groupes, un retard important pourra entraîner une modification du déroulement du service afin de préserver la qualité des prestations destinées à l'ensemble de la clientèle.

Article 9 – Paiement

Les règlements sont acceptés selon les moyens de paiement affichés dans l'établissement. (les paiements par chèque ne sont pas acceptés) .

Sauf accord particulier, le solde est payable le jour de la prestation.

Toute prestation commandée et facturée ne peut être remboursée

Tout retard de paiement entre professionnels pourra entraîner l'application des pénalités prévues aux articles L.441-10 et suivants du Code de commerce.

Article 10 – Allergies et régimes alimentaires

Le client est tenu de signaler toute allergie ou régime alimentaire lors de la réservation.

Malgré toutes les précautions prises par nos équipes y compris en terme de contrôle de traçabilité, le Restaurant ne peut garantir l'absence totale de traces d'allergènes en raison de préparations réalisées à l'extérieur de l'établissement.

Article 11 – Force majeure

Le Restaurant ne pourra être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations lorsqu'elle résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 12 – Données personnelles

Les données personnelles recueillies lors des réservations sont utilisées exclusivement pour la gestion des réservations, la relation clientèle et les obligations légales.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement de ses données.

Les demandes peuvent être adressées à : contact@lapromenaderestaurant.fr.

Article 13 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, les prestations de restauration fournies à une date ou selon une périodicité déterminée ne bénéficient pas du droit de rétractation de quatorze jours.

Article 14 – Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable avant toute procédure judiciaire.

Le client consommateur peut également recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément aux dispositions du Code de la consommation.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux territorialement compétents seront seuls compétents.